

Compte-rendu intersyndical du CTSS Enseignement-Recherche

11 juin 2020

0. CR des instances précédentes

Ces CR seront approuvés si pas de mail à Marie-Pierre L., d'ici à lundi 15/06 au soir.

1. Suivi des précédents CTSS

La totalité des points suivants devra être reprise ultérieurement :

- a) mise en place de PAR coordonnée par Daniel R. ; ouverture du poste occupé par Régine Darros (partant à la retraite) : 1 personne intéressée à ce jour ; l'effectif de PAR sera complet avec ce remplacement.
- b) question des locaux toujours en suspens ; concerne GMAP surtout et GMGEC ; nécessité de 2 bureaux supplémentaires pour la nouvelle direction du CNRM à venir.
- c) malfaçons dans les locaux GMEI : pas de nouvelles à ce jour ; ces derniers mois, la DLP a été très occupée par la gestion de l'épidémie de Covid19.
- d) demande de travaux porte GMAP passerelle, sans retour.
- e) nouvelle note FCPLR rédigée par ENM/DE non encore signée par la DG.
- f) demande d'intégration des personnels de l'ENM pour l'Indemnité de Départ Volontaire dans le cadre d'une restructuration a été transmise au ministère, mais toujours aucun retour.
- g) activité d'enseignement par les doctorants gérés par la DESR à promouvoir.

2. Plan de Reprise d'Activités phase 2 (retour sur site, informatique, réunion plénière, repas, évolutions possibles...)

Le retour des agents de Météo-France sur site défini par la DG est le suivant : entre le 11/05 et le 10/07 de 1 à 2 séquences (séquence = au moins une demi-journée) par semaine ; et au-delà du 13/07 de 2 à 3 séquences.

- a) occupation des bureaux à 2 agents : Marc P. souligne la difficulté de l'occupation des bureaux à 2 agents compte tenu de leur faible superficie. La CFDT-Météo pose la question du traitement de ce problème dans les autres services : Marc P. se renseignera. La directive de la DG impose une superficie de 12m² par agent. Le SNM-CGT indique que le protocole national de déconfinement est plus souple et pourrait autoriser 2 personnes dans des bureaux inférieurs à 24 m². Cela pourrait s'appliquer à quelques bureaux de 18/19 m². Néanmoins, Claire D. indique que la superficie moyenne des bureaux de la DESR est de 12 à 14 m²... Le protocole pourrait être modifié le 22/6 pour la phase 3 du déconfinement.
- b) informatique : Serge L. nous informe qu'une commande de PC portables a été envoyée. Ce sont des PC Linux avec écran 15" en version standard (ICore5, 0.5 To, 16 Go de RAM) ou scientifique (ICore7, 1 To, 32 Go de RAM). Livraison attendue pour fin juillet / début août. Déploiement progressif à l'automne. A terme chaque agent disposerait d'1 PC portable avec 2 stations d'accueil (au domicile et au bureau) et d'un écran supplémentaire en cas de travail à distance effectif. David S. demande une affectation ciblée de ces matériels. Serge L. évoque le futur (à l'horizon de septembre prochain) des connexions à distance sur le SI de Météo-France envisagé par la DSI : 2 modes seraient retenus : mode "calculatrice historique" pour les agents opérationnels (prévi et opérationnels DSI) et mode OTP (mot de passe unique reçu sur smartphone) pour les autres (la très grande majorité des personnels de la DESR). De sérieuses questions se posent sur la performance de

la connexion OTP : Marc P. concernant l'utilisation d'Olive et David S. sur la performance générale de ce moyen d'accès.

c) utilisation des salles de réunion plénière et des tisaneries : Claire D. indique que la composition des jurys est limitée à 3/4 personnes ; elle va poser la question du nombre de personnes admises en réunion plénière lors du prochain CHS de site cette semaine. La superficie des tisaneries étant inférieure à 20 m², il n'est possible d'en faire usage.

3. Evolution du télétravail

Marc P. indique, pour Météo-France, la possibilité d'élargissement du télétravail à plus de postes, dont ceux des chefs d'équipe (ce qui était déjà le cas au CNRM par dérogation) ; la demande pouvant être faite au fil de l'eau et non plus sur une base annuelle ; 2 jours de présence sur site étant obligatoires. Il existe à ce jour une décision CNRM pour limiter le nombre de jours de télétravail à une journée seulement, pour maintenir la cohésion des équipes. Un nouveau texte d'organisation du télétravail à Météo-France devrait être publié à l'automne et il sera l'occasion d'une nouvelle application à la DESR avec discussions lors de prochains CTSS. La question de la nécessaire adaptation des locaux professionnels au télétravail a été soulevée par la CFDT-Météo, donnant lieu à des échanges. Les avis sont partagés. Il n'est pas forcément souhaitable de connecter trop étroitement le développement du télétravail et les économies sur les locaux. Certains rappellent l'importance de continuer à attribuer des bureaux personnels aux agents.

4. Thèses

Marc P, nous informe de la réception de 25 sujets de FCPLR ; le jury est composé de DESR/D et des chefs de groupe et les sujets seront présentés à la DG de Météo-France ; l'audition des candidats aura lieu fin août pour 3 à 5 postes ; en raison d'un besoin en effectif dans les régions pour la viabilité hivernale, les personnes retenues pourraient être affectées sur ces postes pour 6 mois dans les services régionaux de prévision.

Claire D. expose un état des financements de thèses pour la rentrée 2020 : 4 sujets région Occitanie, 2 ou 3 sujets CNES, 1 sujet Thalès (mais supprimé en raison de la crise sanitaire) et 2 sujets Météo-France, avec audition des candidats la semaine du 15/06. 17 contrats doctoraux sont proposés pour 55 candidats avec 1 contrat affecté au CNRM ; les oraux se déroulant fin juin.

Claire D. nous fait part de l'augmentation du coût du contrat doctoral de 92 à 120 k€, avec pour conséquence probable une baisse du nombre de thèses financées.

5. ENM rentrée septembre 2020

Didier R. présente cette thématique. Une réunion interne ENM est prévue la semaine du 15/06, suivie d'une seconde avec la DG de Météo-France. Le scénario définitif pour la rentrée n'est toujours pas connu, Covid19 oblige.

Les résidences A et D vont ré-ouvrir.

Le principe des cours ENM sera basé sur une hybridation présentiel-distanciel. Les enseignants sont invités à catégoriser les enseignements selon les possibilités ou non de les faire à distance. Les retours sur les cours effectués à distance pendant le confinement sont positifs, mais les équipes enseignantes et les élèves commencent à s'essouffler.

Tous les concours seront maintenus : Ingénieurs : CPGE 35 places (20 fonctionnaires et 15 civils), concours spécial 17 places, concours interne 30 places (pour 8 inscrits à ce jour, seul concours dont les dates et modalités n'ont pas encore été fixées) et quelques candidats étrangers retenus.

Techniciens Instrument : 5 places (3 externes et 2 internes) ; aucune place de Technicien d'Exploitation ; 35 étudiants militaires TMM. Pas de recrutement de technicien d'exploitation.

À la demande de Solidaires-Météo, le manque de places pour les élèves de l'ENM dans les résidences du site est ajouté aux points divers.

Les résidences proposent seulement 120 logements, pour une centaine de primo-arrivants en septembre qui seront prioritaires pour l'attribution de ces logements ; il manque une quinzaine de chambres qui seront mobilisées de façon dérogatoire dans le bâtiment D, réduisant d'autant la capacité d'hébergement des collègues venant en mission sur le site.

D'autre part, une indemnité pour les élèves qui ne pourraient pas être relogés est à l'étude.

Solidaires-Météo pose la question de la réfection des résidences B et C ; cela n'est pas à l'ordre du jour répond Didier R., mais le SNM-CGT signale l'intérêt manifesté par le CISMF pour une reprise de la gestion de celles-ci ; il poursuit sur la question de la baisse des recrutements au concours spécial en lien avec le projet de nouveau statut des ITM. Par ailleurs, il semblerait que la direction souhaite réduire le nombre de recrutements par concours au profit de recrutements d'emplois BIEP.

Le SNM-CGT relève la difficulté de l'enseignement supérieur à distance et que l'enseignement à distance peut aller à l'encontre de l'égalité des chances, car tous les élèves ne disposent pas des mêmes équipements ; Didier R. indique la mise en œuvre de réunions en petits groupes entre enseignants et élèves.

La CFDT-Météo pose la question des connexions informatiques dans les résidences ; Didier R. répond qu'il existe un suivi de la connexion WIFI.

Le SNM-CGT demande de la considération pour les étudiants, notamment en ce qui concerne le logement ; Didier R. nous informe en retour de l'existence d'une commission mise en place par l'ENM afin de traiter les cas les plus difficiles.

Le SNM-CGT insiste sur le souhait d'un 100 % présentiel au plus tôt.

Vos représentants syndicaux pour ce CTSS :

Jean-François Guérémy et Diane Tzanos (Solidaires-Météo), Simon Munier (SNITM-FO), Viviane Rey et Christophe Calas (SNM-CGT), Béatrice Josse et Sylvie Malardel (CFDT-Météo), Dominique Carrer et Lauriane Batté (représentants tiré au sort),